JEUNE INSTALLE

Un Jeune installé est un cabinet créé depuis moins de 2 ans. Pour l'aider dans son développement, il bénéficie d'avantages particuliers :

- Une cotisation globale pour la 1ère année d'adhésion de 500 €
- Un tarif et des garanties privilégiés pour l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle :
 - 824 € pour la 1^{ère} année
 - 948 € pour la 2^{ème} année au lieu d'une cotisation fixe de minimum 1 120 € + un pourcentage sur le chiffre d'affaires. *Grille tarif Jeune installé 2021*
- Une Formation sensibilisation Métier et Réglementation en groupe de 6 à 8 personnes composée de :
 - une journée vous permettant de valider vos 7 heures de formation réglementaire CIF
 - un retour personnalisé sur la constitution de vos documents réglementaires du parcours de la Relation client
 - une ½ journée 4 mois plus tard pour échanger sur les difficultés que vous avez pu rencontrer.

Journée de sensibilisation

Coût: 300 €